

Image not found or type unknown



Succession et plus value

Par **Cappuccino**, le **29/03/2019** à **17:36**

Bonjour, mon grand père est décédé je viens d'hériter d'une maison dont ma mère âgée de 70ans a le quart en usufruit suite au décès de mon père. Si je vends cette maison sera-t-elle considérée comme résidence principale ou y aura-t-il une plus-value dessus? Merci

Par **Visiteur**, le **29/03/2019** à **18:20**

Bonjour

Si vous la vendez au prix de la succession, pas de problème.

Au dessus oui, plus-values pour chaque en fonction de la nature de ses parts.